

Le devenir professionnel des diplômé-e-s de la Haute école de travail social Fribourg

Synthèse des principaux résultats de l'enquête 2020

Alida Gulfi
Mai 2021

L'ETUDE EN BREF

Pourquoi cette étude ?

Le devenir professionnel des travailleuses sociales et travailleurs sociaux est un sujet de préoccupation en raison des bouleversements engendrés par l'évolution de la formation en travail social et de la profession elle-même.

Cette étude répond à la volonté de la Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR) de mieux connaître les réalités professionnelles de ses diplômé-e-s et de vérifier l'adéquation de sa formation au marché de l'emploi et aux exigences du monde du travail. Ses principaux objectifs sont de dresser un bilan de la formation initiale en travail social, d'analyser les parcours de formation et professionnels des personnes au bénéfice d'un diplôme de la HETS-FR et d'identifier leurs perspectives d'avenir.

Comment s'est déroulée l'étude ?

Dans le cadre de cette étude, l'ensemble des personnes (868 au total) ayant obtenu leur diplôme à la HETS-FR entre mars 2012 et novembre 2019 ont été invitées entre début novembre et fin décembre 2020 à participer à une enquête en ligne. Au total, 222 personnes ont complété le questionnaire (taux de participation de 25.6%).

Qui a participé ?

- Quatre fois plus de femmes que d'hommes ont pris part à l'enquête (79% contre 21%), ce qui est représentatif de la féminisation en Suisse de la formation en travail social.
- L'âge moyen des participant-e-s est de 31 ans, la plupart (72%) étant âgé-e-s de 25 à 34 ans.
- Presque l'ensemble des diplômé-e-s (91%) sont de nationalité suisse.
- La majorité des participant-e-s à l'enquête a réalisé la formation initiale en travail social en suivant la forme d'étude à plein temps (80%) et dans l'orientation éducation sociale (75%).

PRINCIPAUX RESULTATS

Les diplômé-e-s et leur formation initiale

Satisfaction face à la formation initiale

Près de quatre diplômé-e-s sur cinq (78%) dressent un bilan plutôt positif, voire très positif de la formation initiale à la HETS-FR.

Sont relevés comme points forts des études à la HETS-FR la qualité et la diversité des cours et des méthodes d'enseignement et d'évaluation, la formation pratique (stages sur le terrain

et modules d'intégration), la relation et les échanges avec leurs collègues étudiant-e-s, les formateurs et formatrices et les intervenant-e-s externes, l'alternance et l'articulation entre la formation en école et la formation sur les lieux de pratique, le caractère professionnel de la formation, de même que la réflexion sur soi et sur la formation. Parmi les éléments négatifs, les diplômé-e-s citent le décalage de la théorie avec la pratique, le caractère généraliste de la formation et le nombre élevé d'étudiant-e-s par classe.

Par ailleurs, la formation à la HETS-FR a répondu aux attentes de la majorité des participant-e-s à l'enquête (86%).

Contribution de la formation initiale au développement professionnel

La formation initiale comporte différents aspects qui contribuent au développement des compétences professionnelles chez les travailleuses et travailleurs sociaux débutants. Les éléments les plus formateurs constituent le volet pratique durant la formation initiale, les échanges avec les collègues de formation, l'analyse des pratiques professionnelles en école ainsi que la réflexion personnelle sur la formation. Par contre, la participation à la vie associative de l'école, le travail de diplôme (ou mémoire professionnel) et les interactions avec les formateurs et formatrices contribuent de manière moins importante au développement professionnel.

La situation professionnelle actuelle

Au moment de l'enquête, soit entre un et neuf ans après l'obtention du diplôme à la HETS-FR, les participant-e-s bénéficient d'une situation sur le marché du travail favorable : 92% exercent une activité professionnelle rémunérée dans le domaine du travail social, 7% hors du domaine du travail social, 5% sont en formation professionnelle ou en formation de longue durée, alors que seul-e-s 2% sont sans activité professionnelle (*plusieurs réponses possibles*). La suite de ce chapitre est consacrée à la situation professionnelle des personnes qui travaillent dans le domaine du travail social.

Activité exercée et insertion institutionnelle

Plus de la moitié des participant-e-s (55%) qui sont actif-ve-s dans le domaine du travail social occupent un poste d'éducatrice ou d'éducateur. Les autres travaillent dans le service social (26%), l'enseignement spécialisé (5%) ou d'autres champs du travail social (par exemple, éducation de la petite enfance, animation socioculturelle, travail social en milieu scolaire, enseignement ou conseil socioprofessionnel). On observe ainsi une bonne adéquation entre la formation et l'activité professionnelle exercée. Notons également qu'environ une personne sur dix (11%) exerce une fonction de responsable de secteur ou de service.

Dans le cadre de leur activité, les travailleuses et travailleurs sociaux interviennent dans des champs nombreux et variés, notamment la déficience intellectuelle (24%), la précarité et l'insertion (15%), les familles et les inadaptations (10%), les troubles psychiques (9%) ainsi que la petite enfance et la scolarité (8%). Certain-e-s participant-e-s affirment travailler dans plusieurs champs d'intervention simultanément.

Près de quatre diplômé-e-s sur dix (39%) exercent leur activité professionnelle au sein d'un accueil résidentiel (foyer, appartement, home), 24% dans un service social, 10% dans l'accompagnement ambulatoire et 27% dans d'autres milieux de pratiques (par exemple, centre scolaire spécialisé, accueil de jour, centre de formation spécialisé). La plupart du temps, elles-ils interviennent auprès d'adultes (49%), d'adolescent-e-s (34%) et de jeunes adultes (31%) (*plusieurs réponses possibles*).

Le plus souvent, elles-ils ont trouvé leur emploi actuel en répondant à une offre d'emploi (39%), suite à la réalisation d'un stage/travail avant ou pendant la formation en travail social (25%), à une offre d'emploi spontanée (11%) ou à une proposition d'emploi (10%).

Finalement, 29% des participant-e-s sont relativement récent-e-s dans l'institution actuelle (moins d'une année), 34% ont une ancienneté d'un à trois ans, 22% de trois à six ans et 15% travaillent dans la même institution depuis six ans et plus.

Conditions de travail

Le travail à temps partiel est assez caractéristique des personnes diplômées en travail social, 68% des participant-e-s étant engagé-e-s à un taux d'activité inférieur à 90%. Le genre ne joue pas de rôle sur le taux d'activité puisque le temps partiel est une caractéristique typique non seulement des femmes en Suisse, mais aussi des hommes titulaires d'un diplôme en travail social. Le travail à temps partiel semble correspondre à un choix, la plupart des participant-e-s (66%) étant satisfait-e-s de leur taux d'activité. Parmi les insatisfait-e-s, 17% préféreraient augmenter leur taux d'activité. Le manque d'intérêt pour le plein temps (35%), le temps à consacrer aux intérêts personnels (29%) ainsi que les enfants et/ou le ménage (21%) constituent les raisons principales pour le travail à temps partiel (*plusieurs réponses possibles*).

Près de neuf participant-e-s sur dix (88%) travaillent avec un contrat à durée indéterminée. La majorité (82%) exerce une fonction de collaborateur/-trice ou employé-e, alors que 13% assument des fonctions d'encadrement ou dirigeantes.

Satisfaction face au travail actuel

Au moment de l'enquête, la majorité des diplômé-e-s estime que son activité professionnelle est en adéquation avec la formation en travail social, notamment du point de vue de leur fonction hiérarchique (85%), du profil du poste de travail (83%), des tâches à accomplir (80%) et de leur revenu (70%). En outre, à quelques exceptions près, leur travail correspond en partie, voire exactement, à l'activité qu'elles-ils souhaitaient idéalement exercer après leurs études (90%).

Les participant-e-s sont globalement satisfait-e-s de leur travail, notamment du point de vue des rapports avec les collègues, des relations avec les bénéficiaires et de l'autonomie dans leur travail. La satisfaction exprimée est toutefois moins forte à l'égard des possibilités de promotion professionnelle ainsi que des possibilités de perfectionnement et de formation continue.

Il ressort également de cette enquête que les tâches ayant du sens, le contact direct avec les bénéficiaires, l'autonomie dans le travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie

privée sont les aspects que les diplômé-e-s considèrent les plus importants dans leur activité, alors que des bonnes perspectives de promotion professionnelle, la reconnaissance par leur entourage et la régularité des horaires de travail sont les aspects les moins importants.

Malgré la satisfaction globale face au travail, il n'en reste pas moins que 78% des participant-e-s songent à améliorer leur situation professionnelle, notamment par la recherche d'un nouveau poste ou le début d'une nouvelle formation professionnelle ou d'une formation continue de longue durée.

Contribution du travail actuel au développement professionnel

Cette enquête met également en évidence que l'exercice d'une activité professionnelle va de pair avec le développement de nouvelles compétences professionnelles, notamment en lien avec l'évolution des pratiques et l'ajustement des cadres conceptuels. L'expérience acquise lors de leur pratique, les échanges avec les collègues et l'intervision, la réflexion personnelle sur leur pratique professionnelle et le travail en équipe avec des collègues expérimenté-e-s sont les éléments qui contribuent le plus au développement des compétences professionnelles de nos participant-e-s.

Les formations continues

Suite au diplôme en travail social, près de trois participant-e-s sur dix (57%) ont réalisé une formation continue.

Profils des formations continues réalisées

D'une part, 28% des diplômé-e-s ont commencé ou achevé une formation certifiée de longue durée (plus de 150 heures de cours), notamment un Certificat d'études avancées (CAS), un Master HES autre qu'en Travail social / un Master universitaire ou un Master HES en Travail social.

D'autre part, près de quatre personnes sur dix (39%) ont commencé ou achevé une formation certifiée de courte ou moyenne durée (moins de 150 heures de cours), principalement dans les domaines de l'intervention professionnelle (sociale, éducative, institutionnelle), du handicap (physique, psychique, mental, situations de handicap), du développement professionnel personnel ainsi que de la prévention et promotion (santé, qualité de vie, comportements à risque) (*plusieurs réponses possibles*).

Les principales raisons qui ont motivé les participant-e-s à suivre des formations continues ont été le souhait d'acquérir des connaissances spécifiques, l'intérêt pour les thématiques abordées, le souhait d'acquérir de nouvelles qualifications pour leur poste actuel et l'envie de développer de nouveaux outils. La majorité des personnes évoque un choix personnel alors que pour 21%, la formation continue a été exigée par l'employeur.

Satisfaction face à la formation continue

Les formations continues suivies ont répondu aux attentes de la plupart des participant-e-s (93%). L'intérêt des thématiques abordées, l'approfondissement de contenus spécifiques,

l'acquisition de connaissances, outils et méthodes répondant aux besoins et utiles pour la pratique, l'ancrage et l'adéquation avec la pratique, le développement de compétences professionnelles, la pertinence et la qualité de la formation et des intervenant-e-s, les échanges avec les collègues de formation, de même que l'avancement professionnel ont été relevés comme points forts des formations suivies. A l'inverse, l'écart entre les objectifs et les contenus de formation, l'inadéquation de certain-e-s intervenant-e-s, la difficulté à concilier vie professionnelle et études, le manque d'offre sur les thématiques souhaitées, l'absence de reconnaissance de la formation et le décalage entre théorie et pratique ont été évoqués comme motifs d'insatisfaction.

Besoins de formation continue

Au moment de l'enquête, la majorité des personnes interrogées (80%) signale des besoins en matière de formation continue afin d'acquérir de nouveaux savoirs théoriques et pratiques, outils, compétences et renforcer ainsi la pratique professionnelle au quotidien. Les principaux domaines concernés sont le handicap, la petite enfance et la scolarité, l'intervention professionnelle ainsi que les politiques et dispositifs sociaux.

Pour la plupart des participant-e-s (75%), l'offre de formation continue proposée actuellement aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux en Suisse romande répond à leurs besoins en raison de sa richesse et sa diversité, de la possibilité de réaliser des passerelles entre les différents domaines de formation, du lien avec la pratique professionnelle et de sa mise en place dans les quatre sites de formation en travail social de la HES-SO.

Obstacles à la formation continue

Les diplômé-e-s ont également été invité-e-s à s'exprimer sur un ensemble d'éléments susceptibles d'être jugés comme des entraves à effectuer de la formation continue. Les obstacles les plus souvent cités sont le coût financier élevé, la difficulté à concilier vies familiale, professionnelle et études, le cumul de plusieurs activités professionnelles, le fait de ne pas répondre aux critères d'admission du lieu de formation et d'être en charge d'enfants. Être une femme, jeune diplômé-e ou, au contraire, avoir 50 ans et plus sont par contre jugés comme étant les éléments les moins limitants pour se former.

Pour conclure

Cette enquête fournit une photographie du parcours professionnel des travailleuses sociales et travailleurs sociaux diplômé-e-s de la Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR) quelques années après l'obtention de leur diplôme et propose un état des lieux de la formation initiale et continue du point de vue des professionnel-le-s.

L'analyse des données montre une appréciation globalement positive de la formation initiale à la HETS-FR par les professionnel-le-s concerné-e-s aussi bien en termes d'objectifs et de contenus de formation visés qu'en termes de son organisation. La formation pratique au niveau des stages sur le terrain et de l'analyse des pratiques en école, les échanges avec

les formatrices et formateurs et les collègues de formation ainsi que la réflexion sur soi et sa formation constituent, aux yeux des participant-e-s, les points forts de la formation initiale.

L'enquête atteste également de la cohérence de la formation et de son adéquation à l'exercice de la profession. En témoignent la situation de l'emploi favorable pour les diplômé-e-s de la HETS-FR ainsi que la satisfaction générale éprouvée par rapport à leur travail. Toutefois, il est possible d'identifier quelques points d'interrogations à prendre en compte pour l'orientation future de la formation. En effet, les diplômé-e-s soulignent l'académisation de la formation HES en travail social comme étant trop théorique et insuffisamment orientée vers les besoins pratiques des institutions socioéducatives et regrettent le nombre croissant d'étudiant-e-s qui influence la qualité et les méthodes pédagogiques utilisées dans la formation.

L'enquête met également en lumière les besoins des travailleuses sociales et travailleurs sociaux d'acquérir des connaissances professionnelles spécifiques par le biais de la formation continue. Les principaux obstacles à se former étant de nature financière, professionnelle et familiale, il serait envisageable que les HES et les employeurs encouragent et soutiennent les formations continues permettant ainsi aux personnes concernées de concilier plus aisément vie professionnelle, vie familiale et études.

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements aux personnes qui ont accepté de compléter le questionnaire et sans qui cette recherche n'aurait pas pu être conduite.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser directement à Madame Alida Gulfi, responsable de l'étude : alida.gulfi@hefr.ch.